



**MAIRIE DE PARADOU**  
13520

Nous  
soussignés.....et.....

Demeurant.....  
.....  
.....

Autorisons :....., à  
photographier,

notre enfant mineur dont le nom est :.....et demeurant  
à.....

Et à utiliser son image.

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au droit au  
nom, nous autorisons Madame LICARI, Maire du Paradou, à fixer, reproduire  
et communiquer au public les photographies prises dans le cadre de la présente.

ou être cédées à des tiers, sous toute forme et tous supports connus et inconnus à ce jour, dans le  
monde entier, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits et notamment :

- Presse,
- Livre,
- Carte postale,
- Exposition,
- Projection publique,
- Site internet

Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, ni d'utiliser les photographies de la présente, dans tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.

Il s'efforcera dans la mesure du possible, de tenir à disposition un justificatif de chaque parution des photographies sur simple demande. Il encouragera ses partenaires à faire de même et mettra en œuvre tous les moyens nécessaires à la réalisation de cet objectif.

Nous nous reconnaissons être entièrement remplis de nos droits et nous ne pourrions prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.

Election de domicile est faite par chacune des parties à l'adresse précisée aux présentes.

Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse de

juridiction aux tribunaux compétents statuant en droit français.

Fait à ....., le.....

Signature :